RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01387
Numéro SIREN : 824 584 502
Nom ou dénomination : SODIMARS

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2021 sous le numéro de dépôt 13355

Calculus International Colmar	SAS SODIMARS Etats financiers au 31/03/2021	euros

BILAN ACTIF

CERTIFIE CONFORME

RUBRIQUES	Montant Brut	Amortissements	Net 31/03/2021 12 mois	Net 31/03/2020 12 mois
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	23 735	23 735		
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets droits similaires	17 291	12 544	4 747	6 523
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques,mat. et outill. indus.	450 273	119 328	330 945	199 564
Autres immobilisations corporelles	814 771	115 931	698 840	300 642
Immobilisations en cours	888 108		888 108	73 000
Avances et acomptes				157 410
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par M.E.				
Autres participations	18 041 076		18 041 076	18 041 076
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	151 861		151 861	104 107
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 667		16 667	11 667
ACTIF IMMOBILISE	**20 403 782**	**271 538**	**20 132 244**	**18 893 989**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 898 994	60 344	4 838 650	4 613 229
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	932 596		932 596	531 646
Autres créances	1 481 340		1 481 340	1 726 464
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	216 377		216 377	294 462
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	363 961		363 961	351 878
ACTIF CIRCULANT	**7 893 268**	**60 344**	**7 832 924**	**7 517 679**
Charges à répartir	14 117		14 117	15 400
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**28 311 167**	**331 882**	**27 979 285**	**26 427 068**

Jean-Pierre BUYAT 11, avenue de Strasbourg 68350 DIDENHEIM

CERTIFIE CONFORME

BILAN PASSIF

RUBRIQUES		Net 31/03/2021 12 mois	Net 31/03/2020 12 mois
Capital social ou individuel versé	37 000	37 000	37 000
Primes d' émission, de fusion, d' apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale		3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		2 526 908	1 313 864
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE		**1 327 632**	**1 213 044**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		88 994	66 707
CAPITAUX PROPRES		**3 984 234**	**2 634 315**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS RISQUES, CHARGES			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		17 295 873	17 852 535
Emprunts et dettes financières divers		4 260	4 260
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 891 800	3 519 396
Dettes fiscales et sociales		1 940 614	2 006 191
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		554 572	88 716
Autres dettes		307 932	321 655
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
DETTES		**23 995 051**	**23 792 753**
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		**27 979 285**	**26 427 068**
Résultat de l'exercice en centimes		1 327 632,39	1 213 044,03

COMMISSAIRE AUX COMPTES Jean-Pierre BUYAT 11, avenue de Strasbourg 68350 DIDENHEIM

COMPTE DE RESULTAT Première Partie

RUBRIQUES	France	Export	Net 31/03/2021 12 mois	Net 31/03/2020 12 mois
Ventes de marchandises	55 417 708		55 417 708	56 165 397
Production vendue (Biens)	19 376		19 376	2 307
Production vendue (Services et Travaux)	1 453 153		1 453 153	1 121 376
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	56 890 237		56 890 237	57 289 080
Productions stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			34 414	64 740
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			553 731	308 383
Autres produits			496 054	466 286
PRODUITS D'EXPLOITATION			**57 974 436**	**58 128 489**
Achats de marchandises			44 900 976	46 160 533
Variation de stock			(198 272)	(95 309)
Achats de matières et autres approvisionnements			81 598	84 243
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			5 162 861	4 666 488
Impôts, taxes et versements assimilés			802 866	847 538
Salaires et traitements			4 313 368	3 851 469
Charges sociales du personnel			1 165 040	1 094 469
Dotations aux amortissements sur immobilisations			127 725	85 934
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			60 344	87 493
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			6 397	6 769
CHARGES D'EXPLOITATION			**56 422 903**	**56 789 628**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**1 551 533**	**1 338 861**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			506 005	507 515
Produits autres valeurs mobilières, créances immb.				
Autres intérêts et produits assimilés			83	6 776
Reprises sur provisions et transfert de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**506 088**	**514 291**
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			125 812	148 018
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**125 812**	**148 018**
RESULTAT FINANCIER			**380 276**	**366 273**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**1 931 809**	**1 705 134**

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
11, avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

COMPTE DE RESULTAT Deuxième Partie

RUBRIQUES	Net 31/03/2021 12 mois	Net 31/03/2020 12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	47 807	91 134
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**47 807**	**91 134**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	76 055	66 711
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions	22 287	22 287
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**98 342**	**88 998**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(50 535)**	**2 136**
Participation des salariés	259 797	221 885
Impôts sur les bénéfices	293 844	272 341
TOTAL DES PRODUITS	**58 528 331**	**58 733 914**
TOTAL DES CHARGES	**57 200 699**	**57 520 870**
BENEFICE OU PERTE	**1 327 632**	**1 213 044**

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT

ANNEXE LEGALE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
11, avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

Annexe aux comptes annuels

Le bilan avant répartition de l'exercice clos au **31/03/2021,** dont le total est de **27 979 285** euros et le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de **58 528 331** euros et le total des charges de **57 200 699** euros, dégage un résultat de **1 327 632** euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/04/2020** au **31/03/2021.**

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites et résumées dans le sommaire joint.

L'annexe est présentée ci-après en 5 parties, à savoir :

- Faits caractéristiques
- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le bilan
- Notes sur le compte de résultat
- Autres informations

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
11, avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

SOMMAIRE DE L'ANNEXE	Type	Produites	Non significatif	Non applicable
1. FAITS CARACTERISTIQUES	S	X		
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES				
Méthodes d'évaluation	EP	X		
Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	EP	X		
Dérogations	EP			X
Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	EP	X		
Changement de méthode ou de présentation	EP			X
3. NOTES SUR LE BILAN				
3.1 ACTIF IMMOBILISE				
3.11. Immobilisations incorporelles				
Licences / Logiciels	EP	X		
Frais d'établissement / Frais de recherche et développement	EP	X		
Fonds commercial	EP			X
3.12. Immobilisations corporelles				
Evaluation	S	X		
Amortissement	S	X		
3.13. Immobilisations financières				
Evaluation	S	X		
Liste des filiales et des participations	S	X		
3.14. Mouvements ayant affecté les immobilisations	S	X		
3.2 ACTIF CIRCULANT				
Evaluation des stocks	S	X		
Evaluation des créances	S	X		
Avances aux dirigeants	S			X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	S			X
Différences et évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant	EP			X
Provision pour dépréciation	S	X		
3.3. AUTRES POSTES D'ACTIF				
Charges constatées d'avances	EP	X		
Produits à recevoir	EP	X		
Charges à répartir	EP	X		
Primes de remboursement des obligations	S			X
3.4. CAPITAUX PROPRES				
Composition du capital social	S	X		
Provisions règlementées	S	X		
Variation des capitaux propres	S	X		
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	S			X
Parts bénéficiaires	S			X
3.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Evaluation et variation	S	X		
3.6. DETTES				
Obligations convertibles	S			X
Emprunts obligataires	S			X
Emprunts	S	X		
3.7. AUTRES POSTES AU PASSIF				
Charges à payer	EP	X		
Produits constatés d'avance	EP	X		
3.8. ELEMENTS COMMUNS				
Etats des échéances, créances et dettes	S	X		
Dettes et créances représentées par des effets de commerce	S	X		
Ecarts de conversion	S			X
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT				
Ventilation du chiffre d'affaires	S	X		
Evaluation de certains produits et charges	S	X		
Ventilation de l'impôt sur les sociétés	S	X		
Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	S	X		
5. AUTRES INFORMATIONS				
Engagements financiers	S	X		
Crédit-bail	S	X		
Dettes et créances garanties par des suretés réelles	EP	X		
Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	S	X		
Eléments concernants les entreprises liées	S			X
Effectif moyen	EP	X		
Rémunération des dirigeants	S			X
Cédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	S			X
Engagement de retraite	S	X		

Jean-Pierre BUYAT
11, avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

Annexe aux comptes annuels

Faits caractéristiques

Epidémie de la COVID-19

A partir du mois de mars 2020, le Gouvernement a pris des mesures afin de lutter contre l'épidémie de la Covid-19 avec la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23/03/2020.

Les informations données ci-après portent sur les seuls effets de l'événement jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci selon l'approche ciblée autorisée par l'Autorité des normes comptables.

L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat d'exploitation conformément aux recommandations précitée par l'Autorité des normes comptables.

Impacts de la crise :

- Des coûts supplémentaires ont été engagés pour assurer la sécurité des salariés et des clients (achats de masques, gants, gels hydroalcooliques, coût de désinfection des locaux, mise en place de séparations, nettoyage régulier des chariots...) ;

Pour la vague 1

- Durant la première période de confinement, la société a constatée une activité plus soutenue, notamment au niveau de son drive.

Pour la vague 2

- En raison de leur nature, les rayons relatifs à des produits « non essentiels » (bazar sauf quincaillerie et bricolage, textile sauf puériculture et habits nouveaux nés, technique sauf informatique et télécommunications, culturel sauf papeterie et presse) ont dû fermer du 04/11/2020 au 28/11/2020 et par conséquent n'ont pas générés de chiffre d'affaires durant cette période.

Pour la vague 3

- L'entreprise a également été contrainte d'appliquer le couvre-feu à compter du mois de janvier 2021, entrainant ainsi une diminution de ses horaires d'ouverture au public.

Cependant, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

COMMISSAIRE AUX COMPTES Jean-Pierre DUVAT 11, avenue de Strasbourg 68350 DIDENHEIM

Annexe aux comptes annuels

Principe, règles et méthodes comptables

Méthode d'évaluation

Le présent bilan et compte de résultat ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlements ANC 2014-03 relatif au PCG et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Lorsqu'un choix est offert, la méthode utilisée sera précisée dans les notes relatives aux comptes concernés.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
11, Avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

Annexe aux comptes annuels

Evénements postérieurs à la clôture

Epidémie de la COVID-19

Des mesures renforcées ont été appliquées depuis le 03/04/2021 jusqu'au 19/05/2021 sur l'ensemble du territoire.
Seuls les commerces dits de premières nécessité ont été autorisés à ouvrir dans le respect du couvre-feu (19h-6h).

En raison de leur nature, les rayons relatifs à des produits « non essentiels » (Bazar sauf quincaillerie, bricolage, auto, cycles, plantes et fleurs ; Textile sauf puériculture et habits nouveaux nés ; Technique sauf informatique et télécommunication ; Culturel sauf livre, presse, papeterie, disques, vidéos) ont été fermés depuis le 05/04/2021 et par conséquent n'ont pas générés de chiffres d'affaires jusqu'au 19/05/2021.

Cependant, à la date d'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
11, avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

Annexe aux comptes annuels

Informations complémentaires lorsque l'application d'une prescription comptable ne suffit pas à donner une image fidèle

Intégration fiscale

La société SAS SODIMARS est la mère d'un groupe ayant opté pour l'application des dispositions relatives à l'intégration fiscale.

1. Périmètre d'intégration

Le périmètre d'intégration est composé des sociétés suivantes :

- SAS SODIMARS
- SAS MARSADIS

2. Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe

Les filiales constatent leurs charges d'impôt comme si elles étaient imposées séparément. La société mère enregistre dans ses charges ou produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par ses filiales.

3. Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire

IS comptabilisé chez SODIMARS :	293 844
IS à payer par SODIMARS :	- 77 298
Différence	371 142

4. Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale

L'intégration fiscale n'a pas donné lieu à la comptabilisation, pour la société Mère "Tête de Groupe", d'un impôt complémentaire.

5. Déficit reportable

Le déficit reportable remonte au niveau de la société mère "Tête de groupe".

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre
SUYAT
68350 DIDENHEIM

Annexe aux comptes annuels

6. Impositions et déficits éventuellement restituables en cas de sortie de la filiale dans le délai de cinq ans

Néant

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
68350 DIDENHEIM

Annexe aux comptes annuels

Notes sur le bilan

Actif

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les frais et honoraires engagés par la Société SODIMARS au titre de la constitution de la Société ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles en tant que frais d'établissement. Ceux-ci font l'objet d'un amortissement sur 3 ans.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le complément d'amortissement constaté entre l'amortissement fiscalement admis et l'amortissement comptable a été traité comme un amortissement dérogatoire. Cette différence provient soit d'un différentiel de durée soit de l'utilisation du mode dégressif.

Postes	Durée	Mode
Frais de constitution	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel et outillage	5 à 7 ans	Linéaire
Agencements et aménagements	3 à 20 ans	Linéaire
Matériel bureautique et informatique	3 à 5 ans	Linéaire

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
11, avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

Annexe aux comptes annuels

Immobilisations financières

La Société SODIMARS a opté pour l'activation des frais engagés pour l'aquisition des titres de la société Marsadis. Ceux-ci font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Au bilan 31/03/2021, le montant des amortissements dérogatoires relatifs aux frais d'acquisition des titres Marsadis s'élève à 88 994,20 €.

- Titres Marsadis :	17 929 488,00 €
- Frais d'acquisition :	111 435,69 €
- Amortissements dérogatoires des frais :	- 88 994,20 €
Valeur nette des titres Marsadis :	17 951 929,49 €

A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à leur valeur d'inventaire. Lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision est constituée du montant de la différence.

Pour les titres de participation, la valeur d'inventaire correspond :

- au cours moyen du dernier mois pour les titres côtés
- à la valeur d'usage pour l'entreprise pour les titres non côtés

Pour les autres titres immobilisés, la valeur d'inventaire correspond :

- au cours moyen du dernier mois pour les titres côtés
- à la valeur probable de négociation pour les titres non côtés

Le test de dépréciation effectué n'a donné lieu à aucune perte de valeur. Aucune provision n'a été constituée au 31/03/2021.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
11, avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	23 735					23 735
	Autres	15 435		1 856			17 291
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**39 170**		**1 856**			**41 026**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	265 271		185 002			450 273
	Instal., agencement, aménagement divers	313 594		387 577			701 171
	Matériel de transport	5 962					5 962
	Matériel de bureau, mobilier	27 829		79 810			107 638
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	73 000		815 108			888 108
	Avances et acomptes	157 410			157 410		
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**843 066**		**1 467 497**	**157 410**		**2 153 152**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	18 041 076					18 041 076
	Autres titres immobilisés	104 107		47 754			151 861
	Prêts et autres immobilisations financières	11 667		5 000			16 667
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**18 156 850**		**52 754**			**18 209 604**
	TOTAL	**19 039 086**		**1 522 107**	**157 410**		**20 403 782**

19

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
11 avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	23 735			23 735
	Autres	8 912	3 632		12 544
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**32 647**	**3 632**		**36 279**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	65 707	53 621		119 328
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	37 497	58 600		96 096
	Matériel de transport	1 348	1 192		2 540
	Matériel de bureau, mobilier	7 897	9 397		17 294
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**112 449**	**122 810**		**235 259**
	TOTAL	**145 097**	**126 441**		**271 538**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation	22 287						
TOTAL	**22 287**						
TOTAL GENERAL NON VENTILE			**22 287**				**22 287**

Jean-Pierre BUYAT
11, avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

Annexe aux comptes annuels

Stocks et en-cours

Les stocks de marchandise ont été évalués au prix de revient dit "triple net".

Ce prix de revient est constitué :

- du dernier prix d'achat connu sur factures ;
- augmenté des frais accessoires d'achat ;
- diminué des ristournes sur factures ;
- diminué des ristournes sur avoirs séparés ;
- diminué des ristournes et prestations mensuelles et trimestrielles ;
- augmenté des frais de routage centrale.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou de la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Au 31/03/2021, le stock a été déprécié pour un montant de 60 344 €.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Au 31/03/2021, aucune provision n'a été constatée.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Autres postes d'actif

Les états des produits à recevoir et des charges constatées d'avance sont joints en annexe.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre
BUYAT
11, avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

Produits à recevoir

		31/03/2021
Total des Produits à recevoir		**600 889**
AUTRES CREANCES		**600 889**
Fournisseurs ristournes	*5 901*	
Fournisseurs aar s/ achats	*28 783*	
Avoirs sur fgx à recevoir	*7 993*	
Rist. à recev. ducroire bca	*124 937*	
Rist. à recev. crcd	*164 411*	
Rist. à recev. cpv cgv	*71 198*	
Rist. à recev. crpn	*102 724*	
Rist. à recev. autres	*86 217*	
Indemnités Chômage Partiel	*1 588*	
Orga.sociaux prod à recevoir	*7 068*	
Associés - intérêts courus	*70*	

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
11, avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/03/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**363 961**
CCA sur frais généraux		216 745	
CCA sur achats marchandises		147 215	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**363 961**

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
1 avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

Annexe aux comptes annuels

Passif

Capital

Le capital social, d'un montant de 37 000 euros, est composé de 3 700 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

Son montant est resté inchangé durant l'exercice.

Variation des capitaux propres

L'état de variation des capitaux propres est joint en annexe.

Emprunts

Les emprunts souscrits au cours de l'exercice s'élèvent à 637 760,59 euros.

Les remboursements des emprunts au cours de l'exercice se sont élevés à 1 390 126,53 euros.

Les frais de dossiers versés par la Société SODIMARS au titre des emprunts souscrits au bilan 31/03/2017 pour l'acquisition des titres de la filiale MARSADIS ont été étalés sur la durée de l'emprunt via le compte 481600.

Au 31/03/2021, le montant restant à amortir s'élève à 14 116,68 euros.

Autres postes de passif

L' état des charges à payer est joint en annexe.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
11 avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/03/2020	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/03/2021
Capital social	37 000				37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	3 700				3 700
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 313 864	1 213 044			2 526 908
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 213 044	(1 213 044)		1 327 632	1 327 632
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	66 707			22 287	88 994
TOTAL	**2 634 315**			**1 349 920**	**3 984 234**

Date de l'assemblée générale 17/09/2020
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 2 634 315
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 2 634 315
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 349 920

Charges à payer

		31/03/2021
Total des Charges à payer		**2 273 604**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**18 534**
Intérêts courus	*18 534*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**409 197**
Fournisseurs fnp s/ achats	*34 426*	
Fournisseurs factures non parv	*374 772*	
Dettes fiscales et sociales		**1 699 794**
Dettes prov c.p.	*293 132*	
Participation à payer	*259 797*	
Dettes prov.13e mois	*97 218*	
Gratification à payer	*286 606*	
Charges soc sur conges a payer	*87 940*	
Organ. socx - charges à payer	*90 197*	
Charges sociales sur 13e mois	*29 165*	
Charg. sociales gratification prov.	*85 983*	
Etat - charges à payer	*469 755*	
Dettes fournisseurs d'immobilisation		**7 863**
Debours agence billeterie	*210*	
Debours agence tourisme	*7 653*	
Autres dettes		**138 216**
Portefeuille tl clients	*138 216*	

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
11, avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

Annexe aux comptes annuels

Eléments communs

Synthèse des provisions

L'état des provisions est joint en annexe.

Echéance des créances et des dettes

L'état des échéances des créances et des dettes est joint en annexe.

Dettes et créances représentées par des effets de commerce

Les dettes représentées par effets de commerce au 31/03/2021 s'élèvent à 28 327,69 euros.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
11, avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	66 707	22 287		88 994
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**66 707**	**22 287**		**88 994**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	87 493	60 344	87 493	60 344
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**87 493**	**60 344**	**87 493**	**60 344**
	TOTAL GENERAL	**154 200**	**82 631**	**87 493**	**149 338**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	60 344	87 493
	- financières		
	- exceptionnelles	22 287	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

COMMISSAIRE AUX COMPTES Jean-Pierre BUYAT 11, avenue de Strasbourg 68350 DIDENHEIM

Créances et Dettes

		31/03/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	16 667		16 667
	Clients douteux ou litigieux	664	664	
	Autres créances clients	931 932	931 932	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 945	1 945	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 068	7 068	
	Impôts sur les bénéfices	77 298	77 298	
	Taxes sur la valeur ajoutée	281 138	281 138	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	340 044	340 044	
	Débiteurs divers	773 847	773 847	
	Charges constatées d'avances	363 961	363 961	
	TOTAL DES CREANCES	**2 794 564**	**2 777 897**	**16 667**

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/03/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	488 006	488 006		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	16 807 867	1 476 747	5 932 865	9 398 255
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	4 260	4 260		
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 891 800	3 891 800		
	Personnel et comptes rattachés	964 256	964 256		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	495 096	495 096		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 502	7 502		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	473 760	473 760		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	554 572	554 572		
	Groupe et associés (2)	5 318	5 318		
	Autres dettes	302 615	302 615		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**23 995 051**	**8 663 931**	**5 932 865**	**9 398 255**

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	637 761
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 390 127
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	5 318

COMMISSAIRE AUX COMPTES - Jean-Pierre BUYAT - 11, avenue de Strasbourg - 68150 DIDENHEIM

Annexe aux comptes annuels

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'entreprise a été intégralement réalisé en France.

Produits et charges exceptionnels

L'état des produits et charges exceptionnels est joint en annexe.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La répartition de l'impôt des bénéfices sur le résultat courant et sur le résultat exceptionnel est jointe en annexe.

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

La situation latente de l'entreprise est analysée en annexe.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
11, avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

Produits et Charges exceptionnels

		31/03/2021
Total des produits exceptionnels		**47 807**
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		**47 807**
Produits exceptionnels	*47 807*	
Total des charges exceptionnelles		**98 342**
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		**76 055**
Pénalités amendes	*703*	
Charges exceptionnelles	*73 682*	
Indémnité rupture conventionne	*1 670*	
CHARGES EXCEPTIONNELLES AMORT. & PROVISI		**22 287**
Dotation amort.dérogatoires	*22 287*	
Résultat exceptionnel		**(50 535)**

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
11, avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

31/03/2021	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	1 931 809	369 925	**1 561 884**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(310 332)	(76 081)	**(234 251)**
RESULTAT COMPTABLE	**1 621 476**	293 844	**1 327 632**

(1) après retraitements fiscaux.

Taux d'IS retenu = 28 %

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
11, avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

		31/03/2021
ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Amortissements dérogatoires (88 994,2 * 26.5%)	23 583
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	**23 583**

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Organic (15 698,72 * 26.5%)	4 160
	Taxe sur les grandes surfaces (82 701 * 26.5%)	21 916
	Participation des salariés (259 797 * 26.5%)	68 846
	Autres	
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	**94 922**

Taux d'IS retenu = 26.5 %

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
11, avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

Annexe aux comptes annuels

Autres informations

Engagements

Les tableaux des engagements hors bilan sont joints en annexe.

Entreprises liées et consolidation

Néant.

Informations sociales

Effectif moyen

L'effectif moyen est joint en annexe.

Engagement sur les retraites

Les hypothèses retenues ont été les suivantes :

- prise en compte des informations de la convention collective ou du secteur concerné ;
- taux d'actualisation des salaires :
 - âge de départ à la retraite : 67 ans
 - coefficient de rotation appliqué sur l'indémnité de départ à la retraite afin de tenir en compte de la probabilité que le salarié soit encore membre du personnel à l'âge de la retraite
 - coefficient de mortalité appliqué sur l'indémnité de départ à la retraite pour tenir compte de la probabilité que le salarié soit encore vivant à l'âge de la retraite,
- prise en compte des rémunérations mensuelles brutes à la clôture,
- prise en compte de l'ancienneté lors du départ à la retraite ainsi que du nombre d'années restant à effectuer par le salarié entre la clôture de l'exercice et son départ à la retraite.

Compte tenu des hypothèses retenues, la provision pour indémnités de départ à la retraite non comptabilisée est évalué à 214 367 euros brut au 31/03/2021 pour l'ensemble du personnel de la société SAS SODIMARS.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
11, avenue de Strasbourg
68500 DIDENHEIM

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/03/2021
VALEUR D'ORIGINE				**158 231**		**158 231**
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs			104 175		104 175
	Dotation exercice			33 907		33 907
	TOTAL			**138 082**		**138 082**
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs			105 543		105 543
	Redevances Exercice			34 541		34 541
	TOTAL			**140 084**		**140 084**
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			20 149		20 149
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			**20 149**		**20 149**
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus			1 595		1 595
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			**1 595**		**1 595**
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE				**34 541**		**34 541**

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
11, avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

Engagements financiers

	31/03/2021	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements assortis de suretés réelles		16 244 646	443 247
		16 244 646	**443 247**
Engagements de crédit-bail			
Engagements de crédit-bail		21 744	21 744
		21 744	**21 744**
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**16 266 390**	**464 991**
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			443 247
Les participations			
Les autres entreprises liées			

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
11, Avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/03/2021
Donnés :				
Emprunt	Nantissement sur 13 994 actions Marsadis	Caisse d'épargne	10 050 000	8 179 819
Emprunt	Nantissement sur 13 994 actions Marsadis	BPI	10 050 000	7 957 550
Emprunt	Nantissement du fond de commerce Sodimars	Crédit Coopératif	500 000	107 278
Reçus :				
Crédit trésorerie	Nantissement en 5ème rang du fonds de commer détenu par la société Marsadis	Edel	1 500 000	306 313
Emprunt	Nantissement du fond de commerce détenu par M à hauteur de 1 500 000 €	EDEL	1 500 000	136 934
		TOTAL	**23 600 000**	**16 687 894**

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
11, avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

Filiales et participations

31/03/2021	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS MARSADIS	224 000	1 913 837	99,91	18 040 924	17 951 929
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS MARSADIS	309 898		1 522 591	691 977	499 651
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
11, avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM

Effectif moyen

	31/03/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	7	
	Professions intermédiaires	23	
	Employés	153	
	Ouvriers	7	
	TOTAL	**190**	

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre BUYAT
11, avenue de Strasbourg
68260 DIDENHEIM

greffe

SODIMARS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 37.000 Euros
Siège Social : Zone Acti-Sud

21160 MARSANNAY LA COTE

824 584 502 R.C.S DIJON

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 30 SEPTEMBRE 2021

PROJET DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- Bénéfice comptable 1.327.632,39 Euros
- Au poste "Autres Réserves" 1.327.632,39 Euros

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

CERTIFIE CONFORME

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- Bénéfice comptable 1.327.632,39 Euros
- Au poste "Autres Réserves" 1.327.632,39 Euros

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME

SODIMARS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 37.000 Euros
Siège Social : Zone Acti-Sud

21160 MARSANNAY LA COTE

824 584 502 R.C.S DIJON

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

PRESENTE A L'ASSEMBLEE DU 30 SEPTEMBRE 2021

Chers Associés,

Vous êtes réunis en Assemblée conformément aux dispositions légales et statutaires à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion relatif aux comptes consolidés de l'exercice clos le **31 MARS 2021.**

Les convocations ont été faites dans le respect des dispositions légales.

Nous vous rappelons que nous sommes tenus de tenir des comptes consolidés en application des articles L.233-16 et suivants du Code de Commerce.

Nous vous rappelons également qu'à partir du mois de Mars 2020, le Gouvernement a pris des mesures afin de lutter contre l'épidémie de la COVID-19 avec promulgation de l'état d'urgence par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020.

Impacts de la crise :

- Des coûts supplémentaires ont été engagés pour assurer la sécurité des salariés et des clients (achats de masques, gants, gels hydroalcooliques, tests, coût de désinfection des locaux, agents de sécurité, mise en place de séparations, nettoyage régulier des chariots...).

Pour la vague 1

- Durant la première période de confinement, la société SODIMARS a constaté une activité plus soutenue, notamment au niveau de son drive

Pour la vague 2

- En raison de leur nature, les rayons de la société SODIMARS relatifs à des produits « non essentiels » (bazar sauf quincaillerie et bricolage, textiles sauf puériculture et habits de nouveaux nés, technique sauf informatique et

télécommunications, culturel sauf papeterie et presse) ont dû fermer du 04/11/2020 au 28/11/2020 et par conséquent n'ont pas généré de chiffre d'affaires durant cette période.

Pour la vague 3

- La société SODIMARS a également été contrainte d'appliquer le couvre-feu à compter du mois de janvier 2021 entrainant ainsi une diminution de ses horaires d'ouverture au public.

Cependant, le groupe estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

I – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont :

- La Société **SODIMARS**, Société par Actions Simplifiée, dont le siège est à MARSANNAY LA COTE (Côte d'Or) Zone Acti-Sud.
- La Société **MARSADIS**, Société par Actions Simplifiée, dont le siège est à MARSANNAY LA COTE (Côte d'Or) Zone Acti-Sud.

Chacune des sociétés a clôturé ses comptes au 31 MARS 2021, date de clôture des comptes consolidés.

II – RAPPORT DE GESTION DU GROUPE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Il n'a été apporté aucune modification au mode de présentation des comptes, de même qu'aux méthodes d'évaluations retenues, par rapport à l'exercice précédent.

Au cours de cet exercice consolidé qui s'est déroulé sur une période de douze mois, nous avons réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 57.030.09 Euros contre 57.433.481 Euros pour l'exercice précédent, soit une baisse d'environ 0,70 %.

Globalement, l'ensemble des charges d'exploitation du groupe ont baissé de 0,77 %.

Par suite, le résultat d'exploitation du groupe se solde par un bénéfice de 1.612.596 Euros contre un bénéfice pour l'exercice précédent de 1.337.227 Euros.

En ce qui concerne le résultat financier du groupe, l'ensemble des produits s'est élevé à 6.367 Euros contre 7.864 Euros pour l'exercice précédent, et l'ensemble des charges à 130.051 Euros contre 153.322 Euros pour l'exercice précédent, de sorte que, balance faite, ce résultat se solde par une perte de 123.684 Euros.

Par suite, le résultat courant avant impôts du groupe fait ressortir un bénéfice de 1.488.912 Euros contre un résultat bénéficiaire de 1.191.769 Euros l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel du groupe se traduit par une perte de 15.188 Euros constituée :

- de produits exceptionnels pour 63.477 Euros
- de charges exceptionnelles pour 78.665 Euros

Ce même résultat exceptionnel faisait ressortir un bénéfice de 18.908 Euros l'exercice précédent.

Après dotation d'une somme de 563.050 Euros au titre de la provision pour impôts sur les sociétés, et d'une somme de -475.010 Euros au titre des impôts différés, le résultat comptable net du groupe se traduit par un bénéfice de 1.385.684 Euros.

EVENEMENT IMPORTANT SURVENU DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE

Des mesures renforcées ont été appliquées depuis le 3 avril 2021 jusqu'au 19 mai 2021 sur l'ensemble du territoire. Seuls les commerces dits de première nécessité ont été autorisés à ouvrir dans le respect du couvre-feu (19H-6H).

En raison de leur nature, les rayons de la société SODIMARS relatifs à des produits « non essentiels » (bazar sauf quincaillerie et bricolage, auto, cycles, plantes et fleurs, textiles sauf puériculture et habits de nouveaux nés, technique sauf informatique et télécommunications, culturel sauf livre, presse, papeterie, disques, vidéos) ont été fermés depuis le 5 avril 2021 et par conséquent n'ont pas généré de chiffre d'affaires jusqu'au 19 mai 2021.

Cependant, à la date d'arrêté des comptes, le groupe estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

En ce qui concerne l'exercice en cours et l'avenir immédiat, les chiffres en notre possession nous laissent envisager un maintien du chiffre d'affaires du groupe.

III- AUTRES INFORMATIONS

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes consolidés de l'exercice puis il vous sera donné lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.

LA PRESIDENTE DE LA SOCIETE

CERTIFIE CONFORME



Jean-Pierre BUYAT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar
BP 62146
11 avenue de Strasbourg
68060 MULHOUSE CEDEX

ORCOM AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Orléans
2 avenue de Paris
45056 ORLEANS CEDEX

SODIMARS

Société par Actions Simplifiée au capital de 37 000 €
Zone Acti-Sud
21160 MARSANNAY LA COTE

RCS DIJON 824 584 502

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2021

Jean-Pierre BUYAT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar
BP 62146
11 avenue de Strasbourg
68060 MULHOUSE CEDEX

ORCOM AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Orléans
2 avenue de Paris
45056 ORLEANS CEDEX

A l'Assemblée Générale de la Société SODIMARS S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts constitutifs en date du 29 novembre 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODIMARS S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 15 septembre 2021

Les Commissaires aux Comptes

Jean-Pierre BUYAT

ORCOM AUDIT
Représenté par :
Thibault CLOSSET